



MARQUAGE NF ET CE d'un produit destiné aux enfants 4 ans

Par **xtelle**, le **28/09/2010** à **19:55**

Bonjour, je souhaite commercialiser un doudou pour enfants.
Je souhaite obtenir une norme avant mise sur le marché s'agissant de produit pour enfants on ne saurait être trop prudent. Cependant je n'arrive pas à trouver d'infos me disant clairement combien de temps tout cela prend et surtout combien cela coute ? et quelle norme ? les deux sont elles indispensables ? qu'elle est la seule vraiment utile et/ou obligatoire pour débiter ?
Merci de vos réponses
Cordialement. C.

Par **lexconsulting**, le **28/09/2010** à **21:37**

Bonjour

Commercialiser un jouet s'avère être long et onéreux, aussi vérifiez bien la rentabilité de votre projet.

Vous trouverez vos réponses sur les aspects réglementaires et les organismes certifiés à contacter en cliquant sur les liens suivants :

- <http://www.industrie.gouv.fr/pratique/nouvelle/fic28.pdf>

- http://europa.eu/legislation_summaries/consumers/consumer_safety/l21005_fr.htm

Les normes applicables sont des normes "CE" obtenues à l'issue de tests de sécurité importants et contraignants.

N'oubliez pas qu'ensuite, il vous faudra trouver un fabricant respectant les normes de sécurité ainsi qu'un distributeur spécialisé.

Autant dire que votre parcours risque d'être long. Faites en sorte que votre "doudou" ne se transforme pas en "durdur"

Bien Cordialement

Lex Consulting

Par **Domil**, le **28/09/2010** à **21:53**

Vous pourrez aussi trouver des renseignements en allant à la CCI

Par **xtelle**, le **28/09/2010** à **22:00**

Merci de vos réponses, mais qu'en est il alors de tous ces produits non industriels vendus sur le net ? est ce légal ? puis je me passer de ces normes ? quels seraient les risques alors ?
Merci